

11 mar 2010 -15:04

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 12 mars 2010

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Intégration fonctionnelle du Bulletin des adjudications au service e-Procurement du SPF Personnel & Organisation
- Etat des lieux du masterplan 2008-2012-2016 pour l'infrastructure pénitentiaire
- Régie des bâtiments : construction de centres légaux psychiatriques en Flandre
- Désignation des membres du Collège du Service des décisions anticipées en matière fiscale
- Projet d'accord de coopération entre l'Etat fédéral et les régions relatif à l'organisation du transport exceptionnel
- Téléphonie mobile : prise en compte de l'utilisation personnelle d'un GSM mis à disposition par l'employeur pour le calcul des cotisations de sécurité sociale - Deuxième lecture
- Contribution 2009 au Fonds pour l'avenir des soins de santé
- Convention du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement à propos de la santé animale
- Cotisation des sociétés pour le statut social des indépendants
- Défense : Infrastructure d'information géographique
- Télécommunications : exploitation des réseaux GSM
- Préparation de la réunion avec les régions et les communautés sur des affaires européennes

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).